

RAPPORT
SUR LA SITUATION DES ARCHIVES
Exercice 1952-1953
Par René Robinet, Archiviste en Chef

Local

Depuis plusieurs années, je signale les difficultés provenant de l'exiguïté du local provisoire actuel et la nécessité de parvenir à une solution en vue de la reconstruction du dépôt des Archives des Ardennes ;

Je dois à nouveau attirer l'attention de l'Assemblée sur quelques-unes des graves conséquences de cet état de chose :

- Mauvaise conservation des Archives historiques du département péniblement sauvegardées au cours des guerres, non pas seulement en raison des risques d'incendie, mais surtout en raison de l'humidité du local.
- Impossibilité de procéder à des classements d'archives modernes, d'où gêne pour l'administration.
- Impossibilité de recevoir les versements des bureaux encombrés de papier, ce qui retarde les travaux d'aménagement des bureaux de la Préfecture.

Personnel

M. Hubert Jean-Paul a été nommé Sous-Archiviste stagiaire, à compter du 1^{er} octobre 1952, Mlle Mercier Gisèle, commis stagiaire à compter de la même date.

Mlle Guyot a été promue au 15 décembre 1952 du 2^e au 3^e échelon de Commis.

Versements

Pour les raisons invoquées plus haut, à dater du 1^{er} octobre 1952, il a été demandé à toutes les administrations qui en manifestaient le désir de surseoir à leur versement.

Les versements des 3 mois, antérieurs au 1^{er} octobre représentent :

Cabinet – Administration générale 1945-1949	110 liasses
Décorations 1947-1949	23 liasses
2 ^e Division – Comptabilité 1949-1951	90 liasses

3^e Division – Chasse-Forêt 1949-1951

35 liasses

Commerce

258 liasses

Ceci ne représente qu'environ le quart des documents qui auraient dû normalement entrer aux Archives.

Dons – Acquisitions – Réintégrations de documents

La mort de Jules Lefranc prive les Archives d'un de ses plus généreux donateurs. Plusieurs dons de particuliers sont cependant à signaler :

De M. Loriette du Waridon, notamment une lettre de Baudin des Ardennes du 6 Vendémiaire An V où il met en garde son correspondant contre une indulgence dangereuse à l'égard des émigrés.

De Mme Charles Robin de Charleville, des papiers de famille du XIX^e siècle.

De M. Vergnet-Ruiz, un factum imprimé de 1721 (succession de Me Jacques Cuillière, Avocat au Parlement et au bailliage de Clermont).

Les Archives nationales ont fait don d'une collection importante du Journal Officiel (1875 à 1928).

Réintégrations

Des Archives de l'Aisne : pièce notariée du 7 juin 1777 succession Tessier, épouse Daumont de Briouilles-sur-Bar.

Des Archives du Loiret : papiers de la famille Bodson de Noirfontaine (1646 à 1848).

Des Archives du Nord : dossier de l'affaire des héritiers Vanarie à Revin (1914).

Acquisitions

De M. Rosembly à Mézières : des généalogies des familles de Finfe, de Dermoy et de Romance et une collection de cartes postales des Ardennes. De la librairie Beranger : 5 cartes géologiques du département. Des établissements Braun et du Musée du Louvre, 10 reproductions de tableaux (service éducatif).

Classements – inventaires

La nomination d'un Sous-Archiviste M. Hubert permet enfin depuis le 1^{er} Octobre d'avancer les travaux d'inventaire en cours. L'effort porte sur le fonds de la période révolutionnaire qu'il importe de rendre accessible aux historiens.

Série L Administration révolutionnaire. Un inventaire sommaire est en cours par M. Hubert ; 350 pages dactylographiées (L1 à L.20) registres de délibérations des Assemblées du département).

Série L : Tribunaux révolutionnaires. Inventaire avec table terminé par Mlle Guyot.

Série Q : Table sur fiches des ventes de biens nationaux, (chaque vente donne lieu à l'établissement de 3 fiches : nom de l'ex-proprétaire – nom de l'acquéreur – situation du bien) (Mlle Guyot).

Série O : Triage et classement des Comptes de gestion jusqu'en 1948. Fonds allemands de la guerre 1939-1945. Classement des factures de fournitures à la W.O.L. (transmises par le Comité de Confiscation des bénéfices illicites).

Bibliothèques historique et administrative – Documentations ouvrages

La Bibliothèque historique s'est accrue de 176 titres d'ouvrages récents (entrée n° 1939 à 2.115) 180 volumes ont été reliés. Un catalogue des collections de textes a été dressé.

Au titre de la reconstitution de la Bibliothèque administrative : 11 ouvrages ont été acquis (Nouvelles acquisitions Numéros 58 à 68). En outre une collection d'une trentaine de manuels, traités et précis de droit d'éditions récentes a été mise en dépôt par M. JP Hubert ; cette collection est déjà largement utilisée par de nombreux candidats à de concours administratifs.

Archives communales

Les instructions sur le récolement obligatoire des Archives après les dernières élections municipales, rappelées à plusieurs reprises dans le Recueil des Actes administratifs ont amené de nombreux maires des Ardennes à faire procéder au reclassement de leurs archives. Dans les communes visitées, le travail de reclassement et d'inventaire a été particulièrement bien mené à Hautes-Rivières, dans la vallée de la Semois, par le Secrétaire de Mairie : M. Badré. Tous les dossiers ont été cotés suivant le cadre réglementaire de classement. Les 26 registres paroissiaux et d'état civil de 1722 à 1952 sont reliés et en bon état, de même les 9 registres de délibérations de l'An IX à 1953. Les pièces antérieures à 1789 (8 articles) ainsi que les titres de propriétés de la commune sont conservées dans le coffre-fort de la mairie.

Dans les environs de Mézières, un bon reclassement des Archives suivant le cadre réglementaire a été effectué dans la Commune de St-Marceau qui conserve des registres paroissiaux reliés depuis 1652 et des registres de délibération depuis 1833. Mêmes remarques pour les communes de Prix-les-Mézières (registres paroissiaux depuis 1677) et de Warnécourt (registres paroissiaux depuis 1692).

Dans le Sud-Ouest du département, Asfeld conserve des Archives en ordre, malheureusement les registres paroissiaux (depuis 1681) se trouvent en mauvais état, ayant eu à souffrir de l'humidité pendant l'exode en 1940.

À Barby dont l'état civil avait été détruit de 1861 à 1939 les registres ont été reconstitués par photocopie.

Dans l'ensemble un effort a été fait à peu près partout par les Maires et Secrétaires de Mairies pour assurer aux Archives des Communes de meilleures conditions de conservation.

L'Archiviste départemental,

René Robinet